

Inscription à la préparation à l'examen du CRFPA 2020/2021

La procédure à suivre est différente selon votre profil.
Veuillez vous référer au tableau ci-dessous :

Votre situation	Mode d'inscription	Vous ne passez pas l'examen cette année	Vous passez l'examen cette année et vous n'êtes pas admissible	Vous passez l'examen cette année et vous n'êtes pas admis
Etudiant à Rennes 1 en 2019-2020 ou en 2018-2019	Connectez-vous à votre ENT / onglet Formation - Insertion pro. / Candidatures, réinscriptions, inscriptions pédagogiques / Réinscriptions à l'Université de Rennes 1 pour l'année 2019-2020. Si la préparation à l'examen du CRFPA ne vous est pas proposée, veuillez appeler Jacqueline LEGRAND au 02.23.23.71.96			
Ancien étudiant de Rennes 1 non inscrit en 2018-2019	Créez un dossier à l'adresse suivante : http://candidatures.univ-rennes1.fr/ Ne téléchargez pas le dossier de candidature ni les pièces qui sont demandées à l'intérieur (CV, lettre de motivation...) Votre inscription administrative s'effectuera en ligne.	Date limite 31/10/2020	Date limite 20/11/2020	Date limite 16/12/2020
Etudiant n'ayant jamais été inscrit à Rennes 1	Créez un dossier à l'adresse suivante : http://candidatures.univ-rennes1.fr/ Ne téléchargez pas le dossier de candidature ni les pièces qui sont demandées à l'intérieur (CV, lettre de motivation...) Votre inscription administrative s'effectuera en ligne. Les pièces à transmettre seront indiquées après le paiement par carte bancaire.			